

I. PRÉAMBULE ET TABLE DES MATIÈRES

Selon sa mission institutionnelle, le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes analyse périodiquement les résultats des élections en terme de genre. Le présent rapport réunit les résultats de cette analyse pour les élections communales de décembre 2004 et cantonales de mars 2005.

Lors des récentes élections communales et cantonales, la présence des femmes parmi les candidat-e-s et parmi les élu-e-s a sensiblement augmenté. Souvent citée comme une des moins bonnes de Suisse, l'intégration des femmes au monde politique valaisan s'en trouve améliorée. La proportion de femmes au Grand Conseil et dans les conseils communaux a bondi de plus de 7 points pour approcher les 20%. De plus, suite à la démission de Jean-Michel Cina, élu au Conseil d'Etat, le Valais cesse d'être représenté à Berne par une délégation unisexe : Viola Amherd a repris le siège de conseillère nationale. Ces améliorations méritent d'être relevées et saluées.

Pourtant, malgré ces hausses significatives, le Valais reste largement en dessous des moyennes nationales en terme de représentation féminine dans les instances politiques. Il est également le seul canton suisse dans lequel aucune femme n'a jamais siégé à l'exécutif.

Tout en relevant les progrès réalisés, le Bureau de l'égalité encourage donc élu-e-s, partis et citoyen-ne-s à soutenir le nécessaire travail de promotion de l'égalité entre femmes et hommes en politique.

Isabelle Darbellay Métrailler
Bureau de l'égalité, Août 2005

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes
Rue du Pré-d'Amédée 2 - CP 478 - 1951 Sion
027 606 21 20 – egalite@admin.vs.ch
www.vs.ch/egalite



I. Préambule et Table des matières	1
II. Elections cantonales mars 2005	3
A/ Grand Conseil.....	3
1. Députation.....	3
1.1 Répartition des sièges par sexe	3
1.2 Répartition des sièges par parti et sexe	4
1.3 Comparaison nationale et internationale	6
1.4 Evolution valaisanne depuis 1985	7
1.5 Taux d'élection	8
2. Suppléance	9
2.1 Répartition des sièges par sexe	9
2.2 Répartition des sièges par parti et sexe	9
2.3 Evolution valaisanne depuis 1985	10
2.4 Taux d'élection	10
3. Commentaire	11
B/ Conseil d'Etat	12
III. Elections communales décembre 2004	13
A/ Conseils communaux	13
1. Répartition des sièges par sexe	13
2. Evolution valaisanne depuis 2000	13
3. Conseillères par district.....	14
4. Conseillères par parti	15
5. Communes sans conseillère communale	15
B/ Présidence et vice-présidence.....	16
1. Présidence	16
1.1 Répartition des sièges par sexe	16
1.2 Présidentes par district.....	16
2. Vice-présidence	17
2.1 Répartition des sièges par sexe	17
2.2 Vice-présidentes par district	18
C/ Juges et vice-juges.....	19
1. Juges	19
1.1 Répartition des sièges par sexe	19
1.2 Femmes juges par district	19
2. Vice-juges	20
2.1 Répartition des sièges par sexe	20
2.2 Femmes vice-juges par district.....	20
D/ Autres Conseils	22
1. Conseils généraux	22
1.1 Répartition par commune et sexe.....	22
1.2 Répartition par parti et sexe	22
2. Conseils bourgeoisiaux	23
2.1 Répartition par commune et sexe.....	23
E/ Taux d'élection	24
1. Taux d'élection des femmes	24
2. Taux comparés pour les conseils communaux	24
2.1 Taux d'élection par région	24
2.2 Taux d'élection par parti	25
F/ Commentaire	26
IV. Annexes	27
a) Liste des abréviations de partis.....	27
b) Détail des élections communales	28

II. ELECTIONS CANTONALES MARS 2005

A/ GRAND CONSEIL

1. DÉPUTATION

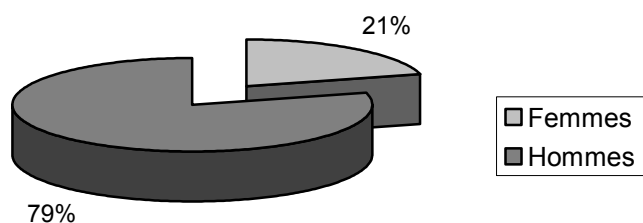
1.1 Répartition des sièges par sexe

	2001				2005			
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Total	17	113	130	13.08%	27	103	130	20.76%

Lors de la précédente législature, on comptait 17 députées soit une représentation féminine de 13 %. Suite aux élections cantonales de mars 2005, les femmes ont gagné 10 sièges pour atteindre une représentation féminine de 20,76 %, soit un gain de près de 8 points.

Cette importante progression mérite d'être relevée comme un progrès de l'égalité entre femmes et hommes dans le monde politique valaisan.

Député-e-s au Grand Conseil 2005



1.2 Répartition des sièges par parti et sexe

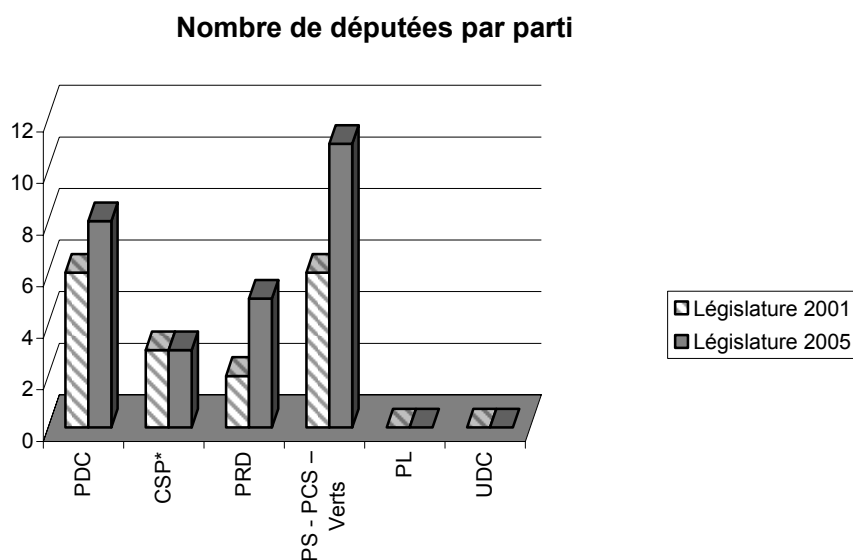
Partis	2001				2005			
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
PDC	6	55	61	9.84 %	8	50	58	13.8 %
CSP - PaCS*	3	11	14	21.43 %	3	12	15	20 %
PRD	2	31	33	6.06 %	5	23	28	17.8 %
PS - PCS* - Verts	6	12	18	33.33 %	11	10	21	52.4 %
PL	-	2	2	0 %	0	2	2	0 %
UDC	-	2	2	0 %	0	6	6	0 %
Total	17	113	130	13.08 %	27	103	130	20.76 %

**A noter qu'en 2001 le PaCS s'était associé au CSP alors qu'en 2005 le PaCS, rebaptisé PCS, s'est associé à l'alliance de gauche dans certaines régions.*

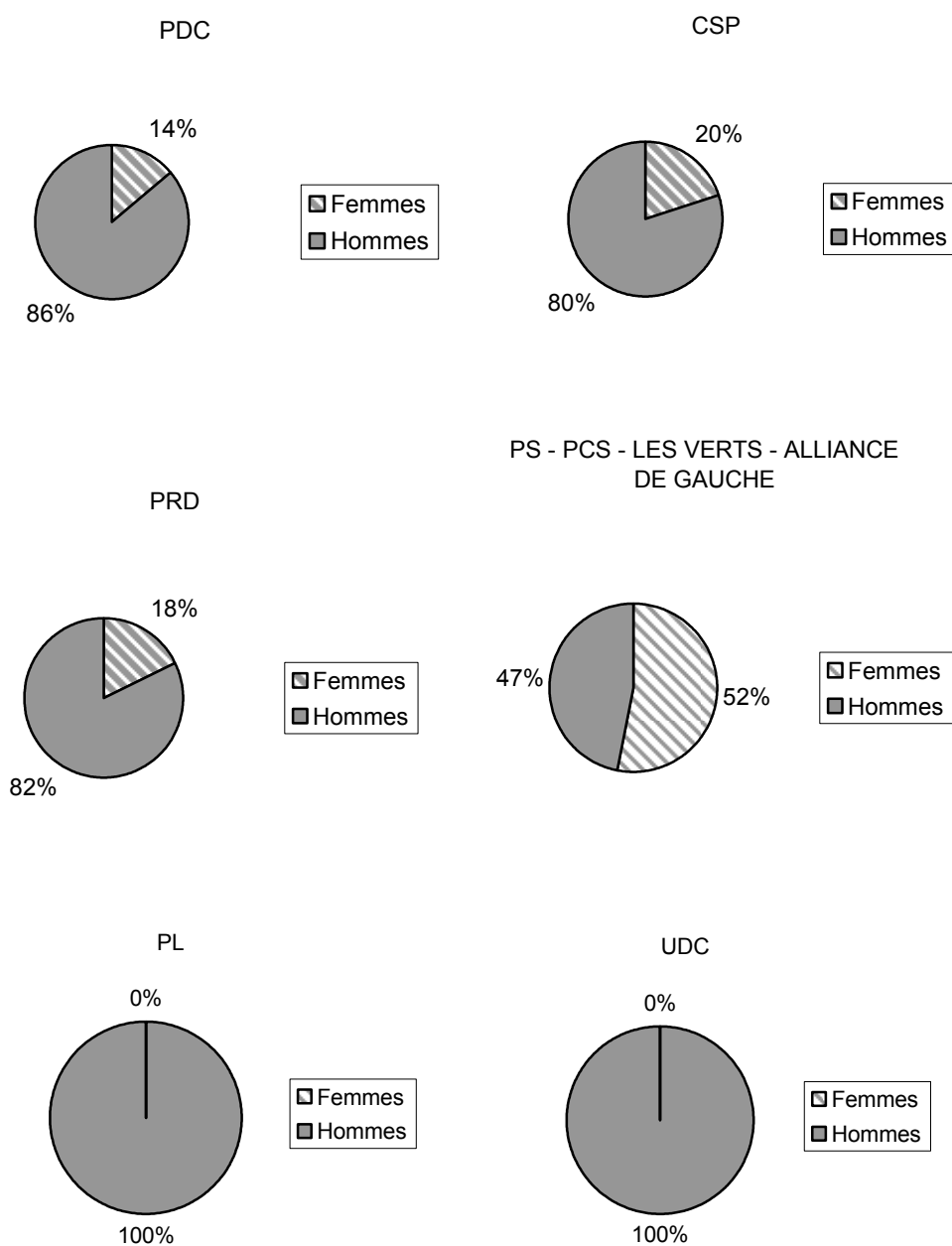
Le PDC a gagné 2 sièges féminins, le PRD 3, la gauche 5. La moitié des gains de sièges féminins est réalisée à gauche. L'évolution proportionnelle la plus importante est celle du PRD qui a plus que doublé le nombre de ses représentantes, passant de 2 à 5.

En chiffres absolus, la gauche reste le milieu politique le plus féminisé avec 11 élues, suivie du PDC (8), du PRD (5) et du CSP (3) élues. Le PL et l'UDC n'ont pas de députée.

Schématiquement, la comparaison 2001/2005 se présente ainsi :



Voici encore la représentation féminine par parti pour la période 2005-2009 :



Proportionnellement, la gauche reste le milieu politique le plus féminisé avec près de 53 % d'élues. Il est à noter qu'on y trouve désormais une majorité de femmes.

A l'inverse, on peut relever que, au sein du CSP (20 %), du PRD (17.8 %) et du PDC (13.8 %), la représentation féminine est inférieure à la moyenne d'élues au Gd Conseil soit 20.8 %.

Mis à part le PL et l'UDC qui ne comptent aucune élue, on constate que les "petits" partis ont une meilleure représentation féminine.

1.3 Comparaison nationale et internationale

Suite aux résultats de mars 2005, le Valais se trouve au 20^{ème} rang suisse en matière d'intégration des femmes au parlement cantonal. Malgré une belle progression, le Valais reste donc dans les cantons les moins bien lotis en matière d'égalité, plus de 4 points au-dessous de la moyenne nationale et juste devant Nidwald, Appenzell Rhodes-Int., les Grisons, Schwytz, Glaris et le Tessin. Il s'agit par contre de la plus grande progression enregistrée ces dernières années.

	Avant-dernière élection	2005	Augmentation	Date dernière élection
Bâle-Ville	34.6%	36.2 %	1.5	2004
Argovie	29%	36.4 %	7.4	2005
Bâle Campagne	32.2%	33.3 %	1.1	2003
Zürich	26.1%	31.1 %	5	2003
Obwald	30.9%	30.9 %	0	2002
Thurgovie	25.4%	30.8 %	5.4	2004
Berne	29.5 %	30 %	0.5	2002
Neuchâtel	29.6 %	29.6 %	0	2005
Zoug	27.5%	27.5 %	0	2002
Lucerne	29.2%	25.8 %	-3.3	2003
Fribourg	21.5%	25.4 %	3.8	2001
Saint-Gall	19.4%	25 %	5.6	2004
CH	-	25 %	-	-
Appenzell Rhodes-Ext.	32.3 %	24.6 %	-7.7	2003
Vaud	24.4%	23.9 %	-0.6	2002
Uri	23.4%	23.4 %	0	2004
Jura	18.3%	23.3 %	5	2002
Genève	36%	23 %	-13.0	2001
Soleure	23.6%	22 %	-1.6	2005
Schaffhouse	22.5%	21.2 %	-1.3	2004
Valais	13.1%	20.8 %	7,7	2005
Grisons	14.2%	20 %	5.8	2003
Nidwald	25%	18.3 %	-6.7	2002
Schwyz	14%	18 %	4	2004
Appenzell Rhodes-Int.	19.6%	16.3 %	-3.2	2003
Tessin	10%	11.1 %	1.1	2003
Glaris	13.8%	10 %	-3.8	2002

A titre indicatif, au niveau international, la représentation féminine dans les parlements au 1^{er} janvier 2005, selon l'Union inter-parlementaire internationale, est la suivante :

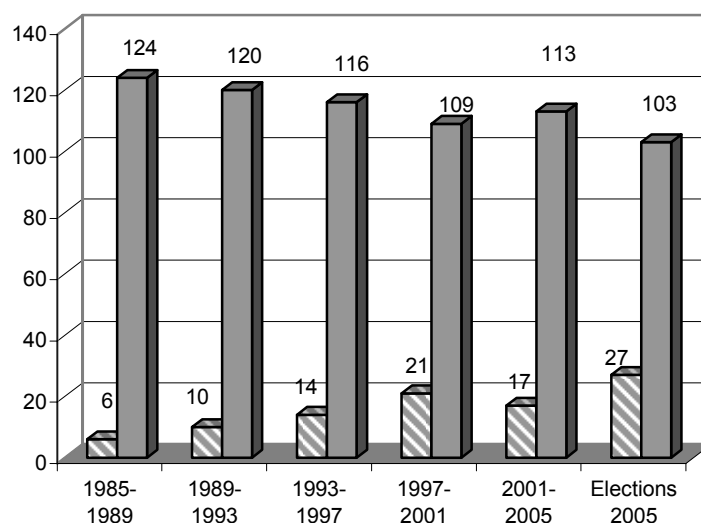
Rwanda	48,8 %
Suède	45,3 %
Espagne	36 %
Cuba	36 %
Mozambique	34,8 %
Argentine	33,7%
Afrique du Sud	32,8 %
Nouvelle-Zélande	28,3 %
Timor-Oriental	25,3 %
Suisse	25 %
Namibie	25 %
Australie	24,7 %
Canada	21,1 %
Chine	20,2 %
Etats-Unis	14,9 %
Maroc	10,8 %
Fédération de Russie	9,8 %
Brésil	8,6 %
Inde	8,3 %

1.4 Evolution valaisanne depuis 1985

Législatures	Femmes	Hommes	% Femmes	% Hommes
1985-1989	6	124	4,6 %	95,4 %
1989-1993	10	120	7,7 %	92,3 %
1993-1997	14	116	10,8 %	89,2 %
1997-2001	21	109	16,2 %	83,8 %
2001-2005	17	113	13,1 %	86,9 %
Elections 2005	27	103	20,8 %	79,2 %

Après une baisse en 2001, le Valais a connu une forte progression de la représentation féminine en 2005, lui permettant pour la première fois de franchir la barre des 20 %.

En chiffres absolus, la situation se schématise ainsi :



1.5 Taux d'élection

	Candidates	Elues	Taux d'élection Femmes	Candidats	Elus	Taux d'élection Hommes
Valais Romand	31	20	64,51 %	104	71	68,26 %
Haut-Valais	13	7	53,84 %	57	32	56,14 %
Total	44	27	61,36 %	161	103	63,97 %

Le taux de réussite des femmes atteint 61,36 % contre 63,97 % pour les hommes, cela représente une différence de 2.6 points. Que ce soit dans le Valais Romand ou dans le Haut-Valais, les femmes ont donc toujours légèrement moins de probabilités d'être élues. Cependant, le taux d'élection s'est considérablement amélioré par rapport à la législature précédente et ses 47,2 %, soit une avancée de plus de 14 points.

Depuis 1985, on remarque l'évolution suivante :

Elections	Candidates	Elues	Taux d'élection Femmes	Candidats	Elus	Taux d'élection Hommes
1985	12	6	50 %	180	124	68,8 %
1989	20	10	50 %	171	120	70,2 %
1993	20	14	70 %	172	116	67,4 %
1997	28	21	75 %	163	109	66,9 %
2001	36	17	47,2 %	181	113	62,3 %
2005	44	27	61,3 %	161	103	63,9 %

A noter également qu'il n'y a jamais eu autant de femmes candidates à la députation qu'en 2005, soit 21,46 % des candidat-e-s.

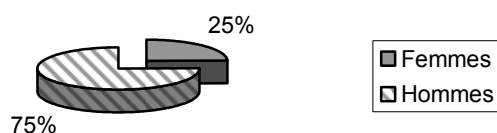
2. SUPPLÉANCE

2.1 Répartition des sièges par sexe

	2001				2005			
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Total	31	99	130	23.84 %	32	98	130	24.61 %

Suite aux dernières élections, on compte 32 députées suppléantes au Parlement. Les femmes ont gagné 1 siège par rapport à la précédente législature. Cela correspond à une représentation de 24,61 % ; le Valais s'approche ainsi de la moyenne nationale de 25 %.

Député-e-s suppléant-e-s au Grand-Conseil 2005



2.2 Répartition des sièges par parti et sexe

Partis	2001				2005			
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
PDC	11	49	60	18.33 %	12	46	58	20.68 %
CSP - PaCS*	4	9	13	30.77 %	3	12	15	20 %
PRD	9	25	34	26.47 %	6	22	28	21.42 %
PS - PCS* - Verts	7	11	18	38.89 %	10	11	21	47.61 %
PL	-	2	2	0 %	0	2	2	0 %
UDC	-	2	2	0 %	1	5	6	16.66 %
Total	31	99	130	23.84 %	32	98	130	24.61 %

**A noter qu'en 2001 le PaCS s'était associé au CSP alors qu'en 2005 le PaCS, rebaptisé PCS, s'est associé à l'alliance de gauche dans certaines régions.*

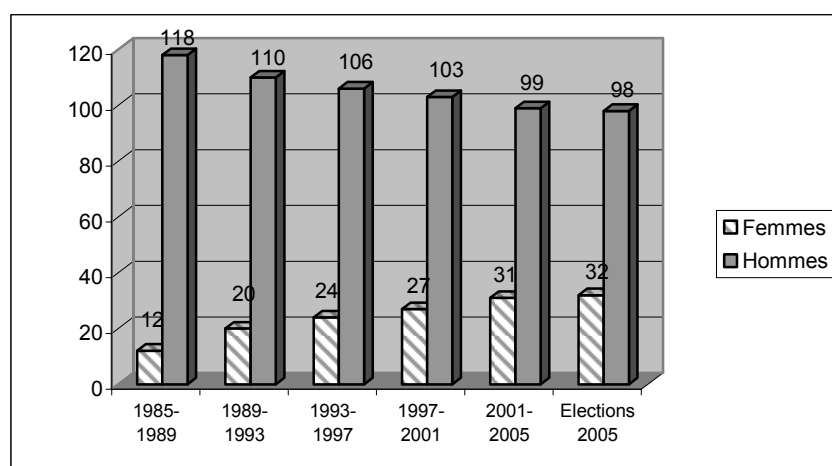
C'est dans l'alliance de gauche que l'on note la plus grande proportion d'élues, soit près de la moitié (47,61 %). Viennent ensuite le PRD (21,42%) et le PDC (20,68 %). Avec une élue, l'UDC présente 16,66 % d'élues alors que la représentation du PL est entièrement masculine.

En chiffres absolus, ces résultats sont très stables par rapport à 2001 ; à noter tout de même l'augmentation des élues à gauche et sa diminution au PRD.

2.3 Evolution valaisanne depuis 1985

Législatures	Femmes	Hommes	% Femmes	% Hommes
1985-1989	12	118	9,2 %	90,8 %
1989-1993	20	110	15,4 %	84,6 %
1993-1997	24	106	18,5 %	81,5 %
1997-2001	27	103	20,8 %	79,2 %
2001-2005	31	99	23,8 %	76,2 %
Elections 2005	32	98	24.6 %	75.3 %

L'évolution positive de la représentation féminine parmi les député-e-s suppléant-e-s se poursuit avec une augmentation d'un siège par rapport à l'ancienne législature :



2.4 Taux d'élection

	Candidates	Elues	Taux d'élection Femmes	Candidats	Elus	Taux d'élection Hommes
Valais Romand	12	9	75 %	46	31	67.39 %
Haut-Valais	29	23	79.31 %	92	67	72.82 %
Total	41	32	78.04 %	138	98	71.01 %

Le taux de réussite des femmes atteint 78 % contre 71 % pour les hommes. La différence en faveur des femmes est de 7 points.

Les femmes ont ainsi été globalement mieux élues que les hommes dans le Haut-Valais (+ 6.49 points) et dans le Valais Romand (+ 7.61 points).

Ces résultats sont remarquables car habituellement, comme cela a été le cas pour la députation, les femmes connaissent des taux d'élection moindres.

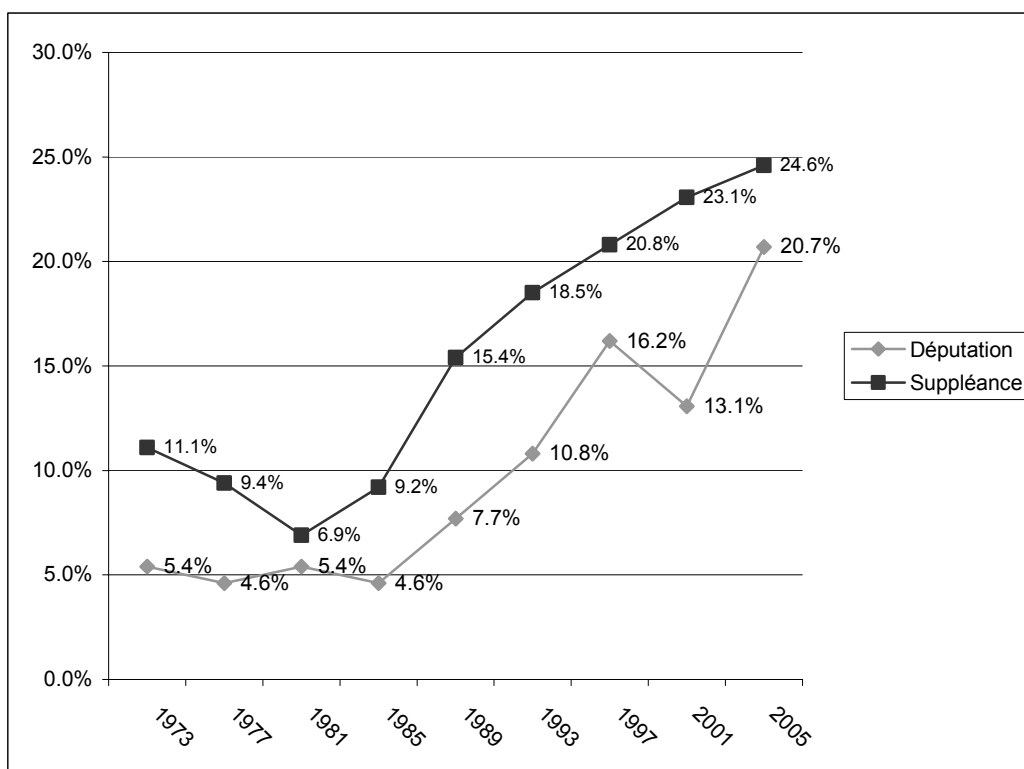
3. COMMENTAIRE

Les périodes d'élections sont souvent propices à de nombreuses interrogations, à divers pronostics et à de multiples projections. En ces périodes exaltées, on a parfois l'impression que tout va changer. S'il est vrai que les enjeux en sont importants, les changements spectaculaires sont pourtant généralement fort rares.

Lors des élections cantonales de 2005, par contre, on doit noter un bouleversement important en ce qui concerne la représentation féminine. En effet, c'est la première fois depuis l'introduction du suffrage féminin en 1971 que la présence des femmes au sein du Parlement fait un tel bond. Jamais jusqu'à aujourd'hui, le Gd Conseil ne s'était autant féminisé en une seule élection.

Cette évolution remarquable mérite d'être soulignée, et appréciée comme un signe important de l'avancée de l'égalité entre femmes et hommes dans la politique de notre canton. Mais elle ne doit pas non plus faire oublier que les femmes restent extrêmement minoritaires au sein du Parlement cantonal puisque que près de 4 député-e-s sur 5 et 3 suppléant-e-s sur 4 sont de sexe masculin.

Evolution de la représentation féminine depuis 1973 :



B/ CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat élu pour la période législative 2005-2009 est le suivant :

Parti politique	Conseiller d'Etat
PDC (Valais Romand)	Jean-René Fournier
PDC (Valais Romand)	Jean-Jacques Rey-Bellet
PDC (Haut-Valais)	Jean-Michel Cina (nouveau)
PS (Haut-Valais)	Thomas Burgener
PRD (Valais Romand)	Claude Roch

Suite aux élections du Conseil d'Etat de mars 2005, le Conseil d'Etat valaisan ne compte aucune femme. Il est ainsi le seul canton suisse dans lequel aucune femme n'a jamais siégé à l'exécutif et un des cinq derniers* dont le gouvernement actuel n'est composé que d'hommes.

A noter cependant que l'élection de Jean-Michel Cina au Conseil d'Etat a permis à Viola Amherd de le remplacer au Parlement fédéral, devenant ainsi la seule femme de la délégation valaisanne à Berne.

* : Avec Argovie, Appenzell Intérieur, Schwytz, Thurgovie.

III. ELECTIONS COMMUNALES DÉCEMBRE 2004

A/ CONSEILS COMMUNAUX

1. RÉPARTITION DES SIÈGES PAR SEXE

	Femmes	Hommes	Total*	% Femmes
Haut Valais	56	339	395	14.17 %
Valais Romand	108	396	504	21.42 %
Total	164	735	899	18.24 %

**Des fusions de communes et des réductions de sièges sont intervenues depuis 2000.*

Dans les 153 communes valaisannes, les femmes représentent 18,24 % des élu-e-s (détail disponible en annexe b). Selon les communes, les femmes représentent entre 0 et 66,66 % des autorités communales ; les pourcentages ne sont cependant pas toujours parlants étant donné que cela ne représente souvent que 5 personnes dans les petites communes.

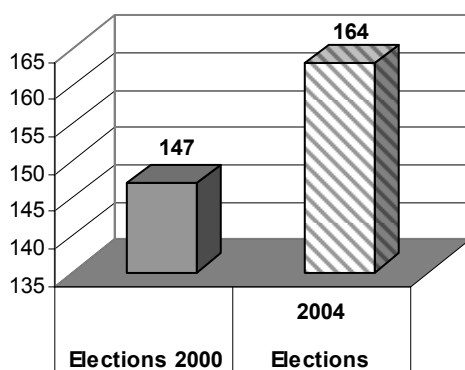
Le principal élément à relever est la grande distinction entre les deux parties linguistiques du canton puisqu'on note plus de 7 points de différence.

2. EVOLUTION VALAISANNE DEPUIS 2000

	Elections 2000	Elections 2004	Différence
Valais Romand	84	108	+ 24
Haut-Valais	63	56	- 7
Total	147	164	+17

Si au niveau valaisan la représentation féminine a augmenté de 2.9 points à 18,24 %, l'évolution est contrastée dans les deux régions linguistiques. Les femmes ont en effet gagné des sièges dans le Valais Romand mais en ont perdus dans le Haut-Valais. Au total reste cependant un gain de 17 sièges.

Conseillères communales



3. CONSEILLÈRES PAR DISTRICT

	2000-2004	2004-2008	Différence	Changement en %
Goms	12	8	-4	
Oestl. Raron	12	8	-4	
Brig	7	8	+1	
Visp	14	15	+1	
Westl. Raron	7	8	+1	
Leuk	11	9	-2	
Haut-Valais	63	56	-7	de 14,1 à 14,1 %*
Sierre	13	17	4	
Hérens	12	11	-1	
Sion	6	6	0	
Conthey	5	9	4	
Martigny	15	15	0	
Entremont	5	12	7	
St-Maurice	11	18	7	
Monthey	17	20	3	
Valais Romand	84	108	24	de 16,4 à 21,4 %
Total	147	164	17	de 15,3 à 18,2 %

* Le pourcentage est resté le même malgré la perte de 7 sièges car suite à des fusions de communes il y a moins de sièges qu'en 2000.

Le nombre total de conseillères communales a diminué en chiffres absolus de 7 sièges dans le Haut-Valais et augmenté de 24 sièges dans le Valais Romand ; ce qui donne une représentation féminine de 14,1 % dans le Haut-Valais et de 21,4 % dans le Valais Romand.

L'évolution dans les districts de St-Maurice et d'Entremont est spécialement remarquable avec des gains de 7 sièges; suivent les districts de Conthey et de Sierre avec des gains de 4 sièges chacun. A l'opposé, les districts de Goms et Oestl. Raron ont vu leur représentation féminine baisser de 4 sièges.

4. CONSEILLÈRES PAR PARTI

	Femmes	Hommes	% Femmes
PDC	42	164	20.38 %
PRD	28	99	22.04 %
PS	7	21	25 %
PL	1	11	8.33 %
UDC	3	3	50 %
PCS	2	4	33.33 %
Entente	18	53	25.35 %
Autres	7	36	16.27 %
Hors-parti	0	5	0 %
Valais Romand	108	396	21.42 %
CVP	12	83	12.63 %
CSP	10	73	12.04 %
FDP	2	5	28.57 %
SP	2	6	25 %
SVP	0	2	0 %
Autres	30	170	15 %
Haut-Valais	56	339	14.17 %

Les chiffres sont très divers selon les partis ; les pourcentages ne sont cependant pas toujours parlants étant donné les faibles valeurs en absolu (2, 5 ou 6 élu-e-s pour le SVP, les hors-parti, l'UDC ou le PCS). Ils sont proposés à titre indicatif.

5. COMMUNES SANS CONSEILLÈRE COMMUNALE

District	2000-2004	2004-2008	Différence	Changement en %
Goms	10	11	+1	
Oestl. Raron	2	3	+1	
Brig	4	3	-1	
Visp	8	10	+2	
Westl. Raron	7	6	-1	
Leuk	6	7	+1	
Haut-Valais	37	40	+3	de 44 à 51.9 %
Sierre	10	7	+3	
Hérens	2	3	+1	
Sion	2	2	0	
Conthey	0	0	0	
Martigny	1	1	0	
Entremont	4	2	-2	
St-Maurice	2	1	-1	
Monthey	1	0	-1	
Valais Romand	22	16	-6	de 28,9 à 21 %
Total	59	56	-3	de 36.9 à 36.6 %

Pour le Haut-Valais, on compte 40 communes sans aucune conseillère communale (contre 37 lors de la législature précédente), ce qui est conforme aux résultats généraux déjà évoqués. Pour le Valais Romand, on note 16 communes sans conseillère (contre 22 précédemment), ce qui conforte également les résultats déjà présentés.

Dans l'ensemble du canton, il reste 56 communes qui n'ont aucune conseillère communale, soit une légère diminution de 3 communes. Il y a cependant lieu de relever que le nombre de communes haut-valaisannes a diminué suite à des fusions. Reste que 36,6 % des communes valaisannes n'ont pas intégré de femmes dans leur exécutif.

B/ PRÉSIDENCE ET VICE-PRÉSIDENCE

1. PRÉSIDENCE

1.1 Répartition des sièges par sexe

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Haut Valais	9	68	77	11.68 %
Valais Romand	7	69	76	9.21 %
Total	16	137	153	10.45 %

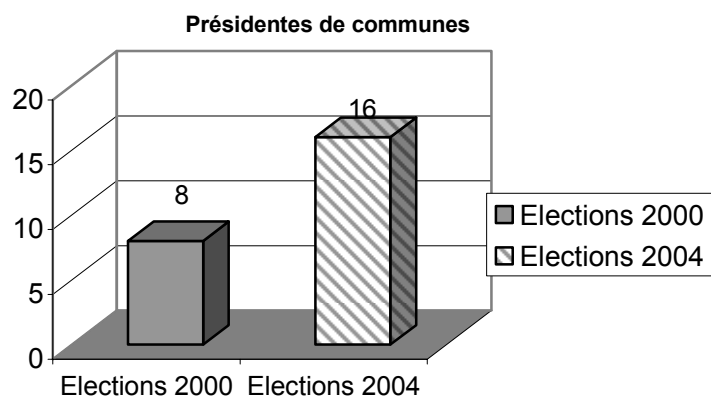
10,45 % des président-e-s sont des femmes, soit 11,68 % pour le Haut-Valais et 9,21 % dans le Valais Romand. Contrairement aux postes de conseillères, les femmes sont ici nettement mieux représentées dans le Haut-Valais.

1.2 Présidentes par district

	2000-2004	2004-2008	Différence	Changement en %
Goms	0	0	0	
Oestl. Raron	1	3	+2	
Brig	3	3	0	
Visp	1	0	-1	
Westl. Raron	0	2	+2	
Leuk	1	1	0	
Haut-Valais	6	9	+3	de 7.1 à 11.7 %

Sierre	0	0	0	
Hérens	2	0	-2	
Sion	0	0	0	
Conthey	0	1	+1	
Martigny	0	2	+2	
Entremont	0	0	0	
St-Maurice	0	1	+1	
Monthey	0	3	+3	
Valais Romand	2	7	+5	de 2,6 à 9.2 %
Total	8	16	+8	de 5% à 10.45 %

Le Haut-Valais augmente son acquis de 3 présidentes de commune pour atteindre un total de 9. Le Valais Romand compte lui seulement 7 présidentes, mais cela représente une importante augmentation de 5 présidentes par rapport à la législature 2000-2004.



Pour l'ensemble du canton, on compte 16 présidentes pour 153 communes ; soit une faible représentation de 10,45 % de femmes mais tout de même 5,45 points de plus qu'en 2000.

2. VICE-PRÉSIDENCE

2.1 Répartition des sièges par sexe

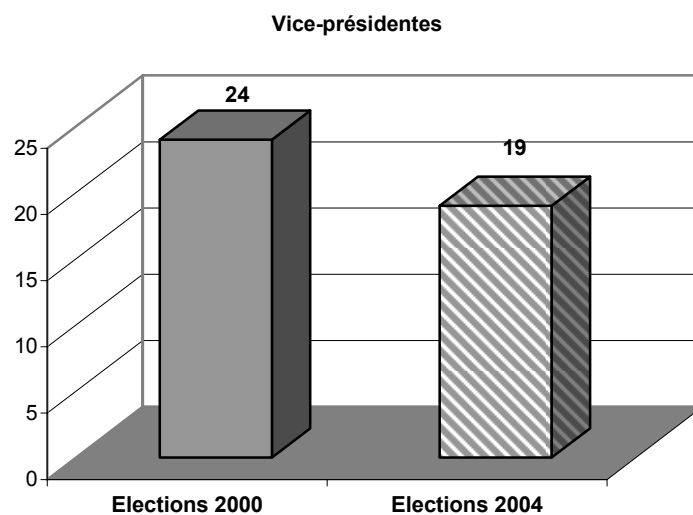
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Haut-Valais	6	71	77	7.79 %
Valais Romand	13	63	76	17.10 %
Total	19	139	153	12.41 %

Le Valais présente 19 vice-présidentes, soit 12,41 %, dont 6 dans le Haut-Valais (7,79 %) et 13 dans le Valais Romand (17,10 %). La situation est ici à nouveau semblable à celle des conseillères, soit une bien meilleure représentation féminine dans le Valais Romand que dans le Haut-Valais.

2.2 Vice-présidentes par district

	2000-2004	2004-2008	Différence	Changement %
Goms	3	1	-2	
Oestl. Raron	5	1	-4	
Brig	2	1	-1	
Visp	1	0	-1	
Westl. Raron	1	1	0	
Leuk	2	2	0	
Haut-Valais	14	6	-8	de 16.7 à 7.7 %
Sierre	1	3	+2	
Hérens	0	0	0	
Sion	0	1	+1	
Conthey	1	0	-1	
Martigny	3	4	+1	
Entremont	0	2	+2	
St-Maurice	3	1	-2	
Monthey	2	2	0	
Valais Romand	10	13	+3	de 13.1 à 17.1 %
Total	24	19	-5	de 15 à 12.4 %

Le gain de 3 places de vice-présidentes dans le Valais Romand ne suffit pas à combler la perte de 8 places dans le Haut-Valais. La représentation féminine parmi les vice-président-e-s baisse ainsi de presque 3 points à 12,4 % pour l'ensemble du canton, avec notamment la perte de 4 postes à Oestl. Raron.



C/ JUGES ET VICE-JUGES

1. JUGES

1.1 Répartition des sièges par sexe

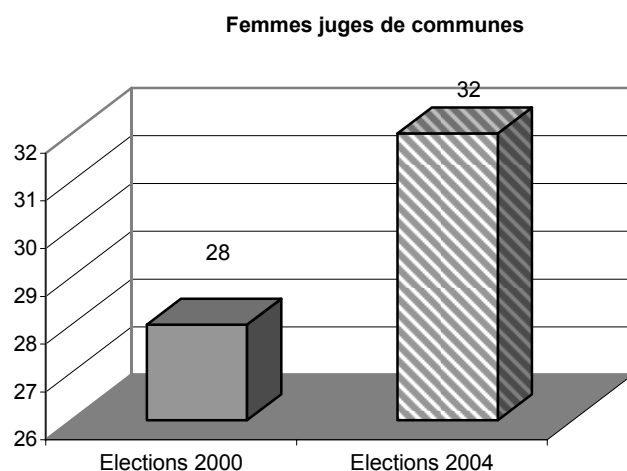
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Haut-Valais	13	64	77	16.88 %
Valais Romand	19	57	76	25 %
Total	32	121	153	20.91 %

32 femmes sont juges dans les 153 communes valaisannes, soit 20,91 % des sièges.

1.2 Femmes juges par district

	2000-2004	2004-2008	Différence	Changement en %
Goms	1	1	0	
Oestl. Raron	2	2	0	
Brig	2	3	+1	
Visp	3	4	+1	
Westl. Raron	1	0	-1	
Leuk	2	3	+1	
Haut-Valais	11	13	+2	de 13,1 à 16,8 %
Sierre	4	6	+2	
Hérens	4	4	0	
Sion	0	1	+1	
Conthey	2	1	-1	
Martigny	0	0	0	
Entremont	0	0	0	
St-Maurice	3	4	+1	
Monthey	4	3	-1	
Valais Romand	17	19	+2	de 22,4 à 25 %
Total	28	32	+4	de 17,5 à 20,9 %

Le pourcentage de femmes juges a augmenté de 13,1 à 16,8 % dans le Haut-Valais et de 22,4 à 25 % dans le Valais Romand. Globalement, l'augmentation atteint 3.4 point à 20,9 % (+ 4 sièges). On ne note ici que des changements mineurs.



2. VICE-JUGES

2.1 Répartition des sièges par sexe

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Haut-Valais	28	49	77	36.36 %
Valais Romand	41	34	75*	54,66 %
Total	69	83	152	45.39 %

** Il n'y a pas de vice-juge dans toutes les communes.*

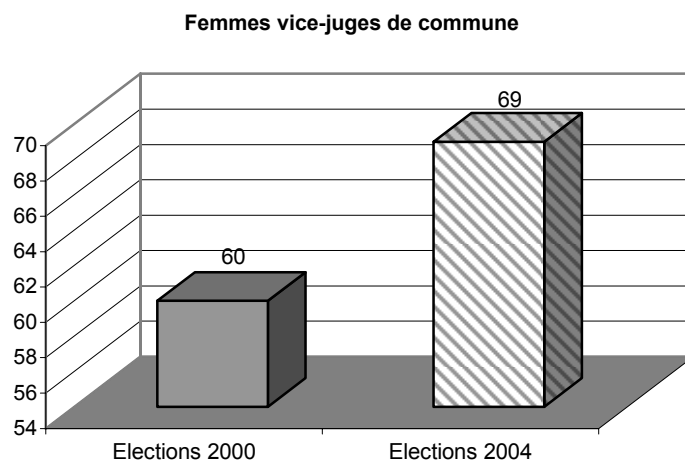
Les femmes sont extrêmement bien représentées dans les postes de vice-juges, soit une moyenne cantonale de 45,39 % .

2.2 Femmes vice-juges par district

	2000-2004	2004-2008	Différence	Changement en %
Goms	5	3	-2	
Oestl. Raron	5	5	0	
Brig	5	6	+1	
Visp	3	5	+2	
Westl. Raron	2	5	+3	
Leuk	7	4	-3	
Haut-Valais	27	28	+1	de 32,1 à 36,3 %

Sierre	8	11	+3	
Hérens	4	6	+2	
Sion	5	4	-1	
Conthey	3	5	+2	
Martigny	5	6	+1	
Entremont	2	2	0	
St-Maurice	3	4	+1	
Monthey	3	3	0	
Valais Romand	33	41	+8	de 44 à 54,6 %
Total	60	69	+9	de 37,7 à 45,3 %

On note ici une évolution positive dans les deux parties linguistiques du canton, même si l'évolution est beaucoup plus sensible dans le Valais Romand avec un gain de 8 postes (1 seul dans le Haut-Valais). A noter que dans le Valais Romand, les femmes sont même, et pour la première fois, plus nombreuses que les hommes avec 54,6 % des sièges.



D/ AUTRES CONSEILS

1. CONSEILS GÉNÉRAUX

1.1 Répartition par commune et sexe

	Elections 2000			Elections 2004		
	Femmes	Hommes	% Femmes	Femmes	Hommes	% Femmes
<i>Sierre</i>	17	42	28.8 %	17	43	28.3 %
<i>Ayent</i>	11	34	24.4 %	9	36	20 %
Sion	17	42	28.8 %	21	39	35 %
Conthey	13	47	21.7 %	12	33	26.6 %
Vétroz	9	33	21.4 %	11	19	36.6 %
<i>Fully</i>	11	34	24.4 %	8	37	17.7 %
Martigny	21	39	35 %	21	39	35 %
Bagnes	11	49	18.3 %	10	35	22.2 %
St-Maurice	13	31	29.5 %	9	21	30 %
Monthey	14	48	22.6 %	26	34	43.3 %
Totaux	137	399	25.5 %	144	336	30 %

Pour faciliter la lecture, les augmentations sont indiquées en gras et les baisses en italique.

On constate une augmentation générale de plus de 4 points à 30 % grâce à des augmentations dans la majorité des communes. Seules les communes de Sierre, Ayent et Fully ont connu des baisses, alors que la situation reste stable à Martigny.

Si l'augmentation générale reste modeste (+ 7 élues), on peut relever une très bonne présence féminine dans les législatifs communaux du Valais Romand.

1.2 Répartition par parti et sexe

	Femmes	Hommes	% Femmes
PS - Alliance gauche - Verts	33	34	49 %
PL/PCS*	9	21	30 %
UDC	2	3	40 %
Entente/Mise	9	20	31 %
PRD	39	108	26.5 %
PDC	52	150	25.7 %

* Le PL et PCS à Conthey faisaient partie de la même liste.

Le PS présente le plus d'élues avec 49 % devant l'UDC (40 %, soit 2 femmes au total). On trouve ensuite l'Entente/Mise (31 %), suivie du PRD, du PL et du PDC. Comme pour la députation, les "petits" partis semblent favoriser la représentation féminine.

2. CONSEILS BOURGEOISIAUX

2.1 Répartition par commune et sexe

	Femmes	Hommes	% Femmes
Ausserbinn	1	2	33.3 %
Lax	0	3	0 %
Grafschaft	0	3	0 %
Bitsch	2	1	66.6 %
Greich	0	3	0 %
Mörel	1	2	33.3 %
Fiesch	1	2	33.3 %
Brig-Glis	1	6	14.2 %
Eggerberg	1	2	33.3 %
Naters	1	4	20 %
Ried-Brig	1	4	20 %
Termen	2	3	40 %
Baltschieder	1	4	20 %
Visp	2	5	28.5 %
Zermatt	0	7	0 %
Blatten	0	3	0 %
Raron	0	3	0 %
Niedergesteln	0	3	0 %
Agarn	0	3	0 %
Inden	1	2	33.3 %
Leuk	0	5	0 %
Leukerbad	0	3	0 %
Salgesch	0	5	0 %
Turtmann	0	3	0 %
Haut-Valais	15	81	15.6 %
Grimentz	1	2	33.3 %
Mollens	0	3	0 %
Montana	1	4	20 %
Randogne	0	3	0 %
St-Jean	1	2	33.3 %
St-Luc	0	3	0 %
Sierre	1	4	20 %
Venthône	1	2	33.3 %
Veyras	0	3	0 %
Sion	1	6	14.2 %
Martigny	2	3	40 %
Riddes	2	3	40 %
St-Maurice	1	4	20 %
Collombey-Muraz	0	5	0 %
Port-Valais	0	5	0 %
St-Gingolph	1	4	20 %
Valais Romand	12	56	17.6 %
Total	27	137	16.4 %

La représentation féminine est très variable, allant de 0 à 66,6 % ; en chiffres absolus, cela ne représente toutefois souvent que 3 ou 5 membres. La moyenne reste basse avec 16,4 % d'élues, sans grande distinction entre les différentes parties linguistiques. Les conseils bourgeoisiaux semblent rester un bastion masculin.

E/ TAUX D'ÉLECTION

1. TAUX D'ÉLECTION DES FEMMES

		Nb candidates	Nb élues	% de candidates élues
Haut-Valais	Conseil communal	81	56	69.1 %
	Juges	13	13	100 %
	Vice-juges	29	28	96.5 %
	Présidentes	9	9	100 %
	Vice-présidentes	8	6	75 %
Valais Romand	Conseil communal	146	108	73.9 %
	Juges	19	19	100 %
	Vice-juges	41	41	100 %
	Présidentes	7	7	100 %
	Vice-présidentes	16	13	81.2 %
Valais	Conseil communal	227	164	72.2 %
	Juges	32	32	100 %
	Vice-juges	70	69	98.5 %
	Présidentes	16	16	100 %
	Vice-présidentes	24	19	79.1 %

Si les taux d'élection sont excellents pour les juges et vice-juges, ils sont moins élevés pour le conseil communal. On remarque toutefois des taux plutôt hauts.

2. TAUX COMPARÉS POUR LES CONSEILS COMMUNAUX

2.1 Taux d'élection par région

	Femmes	Hommes	Différence
Haut-Valais	69.1 %	82.8 %	- 13.7
Valais Romand	73.9 %	82.5 %	- 8.6
Ensemble du canton	72.2 %	82.6 %	- 10.4

Les taux d'élection sont passablement différents selon le sexe, comme c'est généralement le cas lors de la plupart des élections. La différence est cependant moins importante dans le Valais Romand (8.6 points) que dans le Haut-Valais (13.7 points). Au niveau cantonal, l'écart reste très (trop) élevé : avec 10.4 points de différence, les femmes ont nettement moins de probabilités d'être élues.

2.2 Taux d'élection par parti

Valais Romand	Candidates	Elues	Taux F	Candidats	Elus	Taux H	Différence F-H
PDC	48	42	87.5 %	175	158	90.2 %	- 2.7
PRD	38	28	73.6 %	120	97	80.8 %	- 7.2
PS	16	7	43.7 %	26	23	88.4 %	- 44.7
PL	1	1	100 %	12	8	66.6 %	+ 33.4
UDC	10	3	30 %	26	3	11.5 %	+ 18.5
PCS	4	2	50 %	6	4	66.6 %	- 16.6
Entente	22	18	81.8 %	75	68	90.6 %	- 8.8
Hors partis	0	0	0 %	1	-	0 %	-
Autres	7	7	100 %	39	35	89.7 %	+ 10.3
Totaux	146	108	73.9 %	480	396	82.5 %	- 8.6

Haut-Valais	Candidates	Elues	Taux F	Candidats	Elus	Taux H	Différence F-H
CVP	22	12	54.5 %	104	83	79.8 %	- 25.3
CSPO	14	10	71.4 %	94	73	77.6 %	- 6.2
FDP	3	2	66.6 %	12	5	41.6 %	+ 25
SP	9	2	22.2 %	18	6	33.3 %	- 11.1
SVP	1	0	0.00 %	9	2	22.2 %	- 22.2
Autres	33	30	87.5 %	181	170	93.9 %	- 6.4
Totaux	81	56	69.1 %	409	339	82.8 %	- 13.7

Les taux sont très variables et il ne serait pas judicieux d'en tirer des conclusions sans connaître les situations locales et sans considérer systématiquement le nombre de cas concernés. Ils sont présentés ici à titre indicatif.

Pour l'ensemble du canton, cela donne les taux d'élection suivants :

	PDC	PRD	PS	PL	CSP	UDC	PCS	Entente	Autres
Hommes	86.3 %	77.2 %	65.9 %	66.6 %	77.6 %	14.2 %	66.6 %	90.6 %	92.2 %
Femmes	77.1 %	73.1 %	36 %	100 %	71.4 %	27.2 %	50 %	91.8 %	92.5 %
Différence F-H	- 9.2	- 4.1	- 29.9	+ 33.4	- 6.2	+ 13	- 16.6	- 8.8	+ 0.3

On remarque ici d'emblée que les seuls partis dans lesquels on note un meilleur taux d'élection féminin ne représente que très peu d'individus. Pour les grands partis par contre, on retrouve logiquement la tendance déjà évoquée d'un taux d'élection inférieur pour les candidates.

F/ COMMENTAIRE

Comme lors des élections cantonales, la représentation féminine s'est améliorée (+ 3 points) pour atteindre 18,24 %. On dénombre également 10,45 % de présidentes de commune et 12,41 % de vice-présidentes. Même si le mouvement est globalement positif, les chiffres restent relativement modestes, d'autant qu'on estime généralement qu'on peut parler d'une vraie intégration – et partant d'une réelle possibilité d'influence – à partir d'une représentation d'un tiers environ.

L'évolution globale reste cependant positive, mais est également très contrastée. Le Haut-Valais a dorénavant moins de conseillères communales qu'en 2000 alors que le Valais Romand atteint, et dépasse même légèrement, la moyenne suisse* avec 21,4% de conseillères communales.

Force est donc de constater que la position des femmes dans les instances politiques communales de notre canton reste fragile, d'autant qu'elles sont souvent élues dans de très petites communes. Pour pouvoir parler d'un vrai progrès en matière d'égalité entre femmes et hommes, une confirmation de l'évolution positive évoquée sera nécessaire, dans les deux parties du canton.

** 21.2 % en 2004 selon l'Association Suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe.*

IV. ANNEXES

a) Liste des abréviations de partis

Partei			Parti
Freisinnig-Demokratische Partei	FDP	PRD	Parti radical démocratique
Christlichdemokratische Volkspartei	CVP	PDC	Parti démocrate-chrétien
Sozialdemokratische Partei	SPS	PSS	Parti socialiste
Schweizerische Volkspartei	SVP	UDC	Union démocratique du centre
Libérale Partei	LPS	PLS	Parti libéral
Christlichsoziale Partei	CSPO	PCS	Parti chrétien-social (anciennement PaCS)

b) Détail des élections communales

Valais Romand	Hommes	Femmes	% Femmes
District de Sierre	90	17	18.8 %
Ayer	4	1	20 %
Chalais	4	1	20 %
Chandolin	4	1	20 %
Chermignon	5	0	0 %
Chippis	4	1	20 %
Grimentz	3	2	40 %
Grône	5	0	0 %
Icogne	5	0	0 %
Lens	5	0	0 %
Miège	5	0	0 %
Mollens	4	1	20 %
Montana	3	2	40 %
Randogne	3	1	25 %
Sierre	8	1	11.1 %
St-Jean	3	2	40 %
St-Léonard	4	1	20 %
St-Luc	5	0	0 %
Venthône	4	1	20 %
Veyras	5	0	0 %
Vissoie	3	2	40 %
District d'Hérens	46	11	23.9 %
Les Agettes	4	1	20 %
Ayent	5	2	28.6 %
Evolène	5	4	44.4 %
Hérévence	7	0	0 %
Mase	4	1	20 %
Nax	5	0	0 %
St-Martin	7	0	0 %
Vernamiège	3	2	40 %
Vex	6	1	14.3 %
District de Sion	42	6	14.3 %
Arbaz	4	1	20 %
Grimisuat	6	1	14.3 %
Salins	5	0	0 %
Savièse	10	1	9.1 %
Sion	12	3	20 %
Veysonnaz	5	0	0 %
District de Conthey	27	9	33.3 %
Ardon	5	2	28.6 %
Chamoson	4	1	20 %
Conthey	7	2	22.2 %
Nendaz	8	2	20 %
Vétroz	3	2	40 %

District de Martigny	52	15	28.8 %
Bovernier	4	1	20 %
Charrat	3	2	40 %
Fully	6	1	14.3 %
Isérables	5	1	16.6 %
Leytron	5	2	28.6 %
Martigny	7	2	22.2 %
Martigny-Combe	5	2	28.6 %
Riddes	5	0	0 %
Saillon	4	1	20 %
Saxon	5	1	16.6 %
Trient	3	2	40 %
District d'Entremont	38	12	31.5 %
Bagnes	7	4	36.4%
Bourg-St-Pierre	5	0	0 %
Liddes	3	2	25 %
Orsières	11	4	26.7%
Sembracher	5	2	28.6%
Vollèges	7	0	0 %
District de St-Maurice	47	18	38.3 %
Collonges	4	1	20 %
Dorénaz	5	0	0 %
Evionnaz	5	2	28.6 %
Finhaut	3	2	40 %
Massongex	6	1	14.3 %
Mex	3	2	40 %
Salvan	5	1	16.7 %
St-Maurice	8	3	33.3 %
Vernayaz	5	2	28.6 %
Vérossaz	3	4	57.1 %
District de Monthey	54	20	37 %
Champéry	5	2	28.6 %
Collombey-Muraz	8	1	11.1 %
Monthey	12	3	20 %
Port-Valais	5	2	40 %
St-Gingolph	3	3	50 %
Troistorrents	5	2	37.5 %
Val d'Illiez	5	2	28.6 %
Vionnaz	5	2	28.6 %
Vouvry	6	3	33.3 %
Haut-Valais	Hommes	Femmes	% Femmes
Bezirk Goms	56	8	14.3 %
Ausserbinn	1	0	0 %
Bellwald	5	0	0 %
Binn	4	0	0 %
Blitzingen	3	0	0 %
Ernen	1	0	0 %
Fiesch	5	0	0 %
Fieschertal	4	1	20 %
Grafschaft	4	1	20 %
Lax	3	2	40 %

Mühlebach	1	0	0 %
Münster-Geschinen	4	1	20 %
Niederwald	2	1	33.3 %
Obergesteln	3	2	40 %
Oberwald	5	0	0 %
Reckingen-Glüringen	5	0	0 %
Steinhaus	1	0	0 %
Ulrichen	5	0	0 %
Bezirk Oestlich Raron	26	8	30.7 %
Betten	4	1	20 %
Bister	3	0	0 %
Bitsch	4	1	20 %
Filet	3	2	66.6 %
Grensiols	5	0	0 %
Martisberg	1	2	66.6 %
Mörel	3	2	40 %
Riederalp	3	0	0 %
Bezirk Brig	39	8	20.5 %
Birgisch	3	2	40 %
Brig-Glis	5	2	28.6 %
Eggerberg	4	1	20 %
Mund	4	1	20 %
Naters	7	0	0 %
Ried-Brig	5	0	0 %
Simplon-Dorf	5	0	0 %
Termen	4	1	20 %
Zwischbergen	2	1	33.3 %
Bezirk Visp	89	15	16.8 %
Baltschieder	4	0	0 %
Eisten	5	0	0 %
Embd	4	1	20 %
Grächen	5	0	0 %
Lalden	4	0	0 %
Randa	3	2	40 %
Saas-Almagell	4	1	20 %
Saas-Balen	5	0	0 %
Saas-Fee	5	0	0 %
Saas-Grund	4	0	0 %
St.Niklaus	5	2	28.6 %
Stalden	6	1	14.3 %
Staldenried	3	2	40 %
Täsch	4	1	20 %
Törbel	5	0	0 %
Visp	5	4	44.4 %
Visperterminen	6	1	14.3 %
Zeneggen	5	0	0 %
Zermatt	7	0	0 %
Bezirk Westlich Raron	59	8	13.5 %
Ausserberg	5	0	0 %
Blatten	3	1	25 %
Bürchen	5	2	28.5 %

Eischoll	5	0	0 %
Ferden	5	0	0 %
Hohtenn	5	0	0 %
Kippel	6	1	14.2 %
Niedergesteln	5	0	0 %
Raron	6	1	14.2 %
Steg	4	1	20 %
Unterbäch	3	2	40 %
Wiler	7	0	0 %
Bezirk Leuk	70	9	12.8 %
Agarn	5	0	0 %
Albinen	5	0	0 %
Bratsch	5	0	0 %
Ergisch	5	0	0 %
Erschmatt	3	2	40 %
Gampel	6	1	14.2 %
Guttet-Feschel	5	0	0 %
Inden	2	1	33.3 %
Leuk	6	1	14.2 %
Leukerbad	5	0	0 %
Oberems	4	1	20 %
Salgesch	6	1	14.2 %
Turtmann	5	0	0 %
Unterems	4	1	20 %
Varen	4	1	20 %